

CONVENTION DE PAIEMENT DIFFERE

Le Montant total des Frais d'Inscription comprend les frais de scolarité, le logement, les repas, les frais fixes et le coût des manuels. Ces frais peuvent faire l'objet d'un paiement différé conformément aux conditions suivantes:

Le coût pour établir la Convention de Paiement Différé est de 250 DHS si vous bénéficiez de l'Aide Financière AUI et de 500 DHS dans les autres cas. Le montant à payer ultérieurement est égal à 40% de coût global. Le coût global englobe la majorité des frais obligatoires, y compris les frais de scolarité, le logement, les manuels et les frais fixes.

Les étudiants qui s'engagent dans le cadre de cette Convention de Paiement Différé acceptent de :

1. payé le jour de l'Inscription la différence entre le montant total exigible et le Montant Différé.
2. payer le Montant Différé au plus tard à la date indiquée ci-dessous

Montant Total à Payer selon Facture

Montant Payable à l'Inscription

Montant Différé (40% des frais Totaux)

Payable deux mois après votre Inscription

Ce document est un avis vous précisant le montant à payer et la date limite de versement du Montant Différé.

Tout retard de paiement par rapport à l'échéance indiquée ci-dessus constituera une condition de défaillance dans le cadre de la présente Convention et donnera lieu, dans un premier temps, au paiement par l'étudiant d'une pénalité de retard représentant 2% du montant dû par semaine de retard. (Par exemple : un retard de paiement de 15 à 21 jours entraînera des frais de retard de 6% du montant à payer). Un défaut de règlement du Montant Différé, frais de retard inclus, pourrait entraîner, sur le plan administratif, une expulsion de l'étudiant. L'Université se réserve, en plus, le droit d'engager toutes poursuites légales en vue de recouvrer les montants qui lui sont dus dans le cadre de la présente Convention. Au cas où les dates de règlements citées ci haut ne seraient pas respectées, vous ne bénéficiez plus de cette convention.

L'étudiant et la personne responsable du paiement différé déclarent par la présente reconnaître et approuver les termes et les conditions stipulés ci-dessus.

Personne Responsable du paiement différé

..... Signature..... Date.....

Nom et la relation à l'élève

Numéro d'Identité Nom..... Signature..... Date.....

Lu et approuvé: Signature..... Date.....

NB: La convention de paiement différé doit être légalisée.